Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 67 (1970)
Heft: 7

Rubrik: Conseils aux débutants ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour la Suisse romande, ce sera le 27 juin 1970.

Pour la Suisse alémanique il y aura une séance le 4 juillet 1970 dans le canton d'Argovie et le 11 juillet 1970 dans l'Oberland zurichois. Si vous désirez y prendre part, envoyez-nous votre adresse pour que nous puissions vous faire parvenir les renseignements nécessaires.

Ch. Maquelin.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

POUR JUILLET 1970

Les choses ont bien changé au rucher depuis nos derniers propos. Nous ne nous souvenons pas d'avoir vu en si peu de temps un tel retournement de la situation. Le temps est resté stable, sans le retour de froid traditionnel des « saints de glace ». Les colonies ont pu se développer de façon réjouissante, et à quelques exceptions près, profiter de la floraison magnifique des colzas et dents-de-lion. Le temps, plutôt brumeux et légèrement orageux, la température suffisante, sans être excessive, bref, toutes les conditions idéales remplies, ont permis une première récolte fort appréciable. Les colonies normales ont rempli leur hausse, dans bon nombre de cas, il a fallu « doubler ». Pour la première fois, à notre altitude de 800 m., on peut voir encore au 15 juin des champs de colza en fleurs.

En plaine, l'extraction bat son plein. Certains cependant seront un peu déçus par l'abondance de couvain dans les hausses. La pose de grilles à reines aurait été souhaitable et rentable ce printemps. Mais qui aurait cru, au vu du retard dans le développement, que la ponte aurait pris, en si peu de temps, une telle extension ? Malgré notre expérience, nous nous y sommes laissé prendre et avons négligé d'utiliser les quelque 50 grilles dont nous disposons. Mais après tout, ce couvain dans les hausses contribuera à assurer une population suffisante pour la deuxième récolte. Il peut aider en outre à égaliser quelque peu les colonies en le prélevant pour le distribuer aux moins fortes.

Bien que la grande floraison soit passée en plaine, on peut constater que contrairement à l'ordinaire, les abeilles ne sont nullement agressives et continuent à récolter quelque peu. Il y a en ce moment la floraison des acacias, dont cette année le parfum se perçoit à cent mètres, et bientôt, les tilleuls. D'une façon générale, fleurs et arbres semblent « donner » plus que d'habitude. On peut donc en conclure que l'année est mellifère. Acceptons-en l'augure, et souhaitons que cette situation se prolonge...

Début juillet : la plupart des ruchers qui « montent » sont maintenant en place, donc dans l'attente d'une récolte à peu près sûre dans les régions alpestres, plus aléatoire là où le seul espoir est la miellée de forêt.

On peut prévoir qu'en raison du retard général de la végétation, cette miellée ne se manifestera guère avant le milieu du mois. D'ici-là, il faudra vouer la plus grande attention à l'état des provisions. Les colonies seront à l'apogée de leur force, la consommation considérable. En cas de beau, les abeilles pourront subvenir à peu près à leurs besoins, mais il suffit d'une semaine de pluie pour que la cote d'alerte soit atteinte. Donc, attention, jeunes amis. En cas de doute, prenez conseil auprès des collègues de votre région. S'il le faut, n'hésitez pas à employer les grands moyens : enlèvement des hausses, et nourrissement de secours suffisant.

Dans le cas contraire, que nous espérons vivement, il importe de ne pas laisser encombrer et de donner à temps suffisamment de place à vos abeilles. Si vous négligez ce conseil, qu'arrivera-t-il ? Ne sachant plus où loger leur miel, vos colonies encombreront le bas, provoquant un tel blocage de la ponte, que soit elles essaimeront (et vous savez que les essaims en montagne ne sont pas facilement récupérables), soit s'affaibliront à tel point — les abeilles usées n'étant plus remplacées — qu'elles ne seront plus en mesure d'affronter l'hivernage. Suivez donc la chose de près.

En juillet, il importe d'autre part de contrôler les ruches ayant essaimé et même toutes les colonies si possible. Il y aura presque forcément des ruches devenues orphelines, soit après essaimage soit après changement de reine, d'autant plus si les colonies ont été transportées en période de fécondation. C'est en juillet déjà que l'on prépare la saison prochaine, soit d'abord en suivant le conseil qui précède, permettant le maintient du cheptel par remérage encore possible des colonies défaillantes, soit en formant des ruches de réserve (ou ruchettes), ces ruchettes étant de préférence groupées pour l'hivernage par 4, 5 ou 6 dans un coffre ou pépinière ad hoc.

L'idéal, pour constituer ces petites colonies est de disposer de deux emplacements, permettant de les éloigner pour éviter soit leur dépeuplement, soit un pillage latent par la colonie-mère. Si ces petites colonies doivent par la force des choses demeurer au rucher, il faudra tenir compte du fait que toutes les vieilles abeilles retourneront à la souche.

Il faudra donc opérer par beau temps, en plein jour, au moment où le maximum d'abeilles sont dehors. Ne leur donner de préférence que du couvain mûr sans excès. Après avoir repéré la reine, secouer les abeilles de deux cadres de couvain naissant, si possible, donc assez de jeunes abeilles pour le maintien d'une population suffisante. Ne prélever qu'un ou deux essaims au maximum de la

même colonie. L'idéal serait d'avoir à disposition de jeunes reines d'élevage contrôlées, à défaut des cellules royales prêtes à éclore. De toute façon, perdre le moins de temps possible, si l'on veut que ces petites colonies soient en mesure d'affronter l'hivernage en bonnes conditions.

Si les ruchettes sont destinées à être groupées en coffre dans le rucher même, et que les reines doivent encore être fécondées, les placer à l'emplacement prévu, mais sans les grouper encore pour faciliter la réussite des fécondations, leur mise en coffre intervenant dès que toutes sont en ordre. Inutile d'ajouter, pensons-nous, qu'au cours de ces différentes opérations, les plus grandes précautions seront prises contre le pillage.

En cas de récolte abondante, il s'agira, jeunes collègues, d'être sérieux et disciplinés : une seule règle : tenir les prix minima fixés dans le journal. Un seul conseil : faire contrôler votre récolte. Ce sera dans votre intérêt d'abord, dans celui de tous vos collègues ensuite. Nous comptons sur vous. Ce n'est pas une question d'argent, mais une question de bon sens, d'honnêteté et d'intelligence.

Bonne récolte et plaisir à tous !

Ed. Bassin.

ÉCHOS DE PARTOUT

MŒURS ET RAVAGES DES FAUSSES TEIGNES

Pour pénétrer dans les ruches, les fausses teignes profitent des heures de nuit, pendant lesquelles les abeilles sont moins actives. Elles se glissent entre les rayons et se mettent en devoir de déposer, ça et là, de petits groupes d'œufs qui perpétueront l'espèce.

Les choses se passent de la sorte si la ruche choisie n'est pas très forte car, dans le cas contraire, les fausses teignes trouvent difficilement de bons endroits pour leur ponte. Elles s'impatientent alors et leurs allées et venues attirant l'attention des abeilles, celles-ci s'empressent de les attaquer. Après leur avoir donné la mort, elles les emportent hors de la ruche. Lorsque la colonie est faible, les fausses teignes ne rencontrent pas d'obstacles et elles peuvent déposer leurs œufs avec tranquillité en une entière impunité.

Pour pondre, elles préfèrent toujours les endroits retirés et obscurs. Elles choisiront donc l'intérieur des cellules où leurs œufs sont difficiles à découvrir étant donné leur couleur. Elles peuvent aussi les déposer dans les fentes, sur les lattes, les parois et le toit des ruches et si, pour quelque motif, elles ne parviennent pas à pénétrer auprès de la colonie, elles n'hésitent pas à pondre près du trou de vol.

Lorsque la température est favorable, les larves naissent entre le 5e et le 8e jour, à partir de la ponte, mais s'il fait froid ou s'il se présente quelqu'autre circonstance adverse, leur naissance est retardée.

Les jeunes larves sont extrêmement actives et ont un aspect tout différent de celui qu'elles offrent par la suite. Aussi, beaucoup d'apiculteurs, lorsqu'ils les découvrent, ne croient pas avoir affaire aux véritables fausses teignes et ne s'en préoccupent donc guère. Elles bénéficient ainsi d'un certain répit qu'elles savent

mettre à profit ; et lorsque, enfin on se décide à les combattre, la lutte est devenue beaucoup plus difficile.

Dès les premiers jours, déjà, elles se rapprochent de la partie centrale des rayons. Leur présence se manifeste par des fils de soie irréguliers et très ténus dont elles se servent pour la construction de petits refuges. Leur grande agilité pendant leur premier âge les sauve des attaques des abeilles. Elles les fuient au moyen de sauts et de courses très rapides. Les poils dont leur corps est couvert les empêchent de s'engluer dans le miel. Elles réalisent leur première mue aussitôt que leur galerie de refuge est construite.

Cette espèce de nid est bâti sur les côtés mêmes des cellules. Pour le construire, elles grattent la cire et la convertissent en une poudre très fine qu'elles entremêlent de fils de soie. La galerie naissante est agrandie et renforcée jusqu'à ce qu'elles la jugent suffisamment longue et large pour leur offrir protection et abri. Cette occupation leur demande une paire de jours, mais si elles sont dérangées par les abeilles leur travail peut être considérablement retardé.

A partir de ce moment, lorsque leur nombre est élevé, on reconnaît leur présence à une fine poussière qui apparaît sur les bords des cellules et dont la couleur jaune clair se détache du reste du rayon, surtout si ce dernier est vieux.

Leur première mue dure moins d'un jour. Immédiatement après, elles se mettent en devoir de prolonger leur galerie jusqu'au fond des cellules. Arrivées là, elles s'attaquent à la paroi centrale du rayon, la perforent et s'y installent.

A l'intérieur de leurs refuges, grâce à l'épaisse texture des parois, les fausses teignes sont magnifiquement protégées contre les attaques des abeilles. Lorsque l'un ou l'autre péril les menace, elles s'y réfugient, courant dans les galeries aussi bien à reculons que la tête la première. Comme ces galeries passent d'un alvéole à l'autre en s'entrecroisant, les fausses teignes ont toute facilité pour échapper aux abeilles qui, elles, ne peuvent pas communiquer de cellule à cellule. Ce sont surtout les colonies faibles qui sont impuissantes contre les fausses teignes, car, dans les fortes ruchées, les efforts combinés de nombreuses abeilles parviennent à les arracher de leurs refuges et finissent peu à peu à en débarrasser les rayons.

Les fausses teignes ne nourrissent la nuit, se retirant le jour dans des endroits obscurs ou à l'intérieur de leurs galeries. Elles mangent à peu près exclusivement la cire des rayons et ne dédaignent pas celle noircie par un long usage. Cependant, lorsque cette matière manque, elles ne rejettent ni le miel, ni le pollen. Leurs destructions de cire sont si importantes qu'elles n'en utilisent que la vingttième partie pour leur alimentation ; tout le reste est abandonné.

Elles sont particulièrement friandes de la cire du fond des cellules et laissent celle des bords quasi intacte. Le rayon ainsi attaqué reste attaché au cadre et ce n'est qu'au moment où son intérieur est complètement vide qu'il s'écroule dans le fond de la ruche.

Les restes de leur alimentation, leurs innombrables déjections et la grande quantité de matière soyeuse sécrétée couvrent les rayons atteints et cachent l'importance de leurs ravages.

Toutefois, la fausse teigne de la petite espèce ne sécrète pratiquement pas de matière soyeuse, de sorte que ses ravages apparaissent sous forme de galeries plus ou moins longues et ramifiées, lesquelles, grossies de détritus, traversent des files entières de cellules.

Leur développement complet dure plus ou moins longtemps, selon la température, la quantité et la qualité des aliments ingurgités, etc. La période larvaire oscille ordinairement entre 28 jours à 4 mois ; il arrive pourtant qu'elle se prolonge jusqu'à 140 ou 150 jours.

Les fausses teignes peuvent attaquer les rayons du centre de la colonie et, dans ce cas particulièrement désagréable, la mortalité du couvain est assez élevée ; en outre, on constate que les larves survivantes, devenues abeilles, n'atteignent pas leur complet développement ; elles restent de petite taille et sont de couleur plus pâle que les abeilles normales.

Lorsqu'elles sont sur le point de se transformer en chrysalides, les larves de la fausse teigne cessent de manger, sont comme inquiètes et commencent à tisser d'épais cocons de soie. Souvent, elles les collent aux montants des cadres ; parfois, ils se trouvent dans le dédale des galeries, parmi les débris, etc., ou, même, dans le fond de la ruche. Dans certains cas, avec leurs fortes mandibules, elles pratiquent des fentes dans le bois des hausses ou des cadres, afin de trouver une meilleure protection pour leurs cocons blancs, fréquemment disposés en grappes ou en files. Il en est aussi qui sortent des ruches et vont tisser leur enveloppe dans les interstices des supports.

Quand elles sont enfermées dans leurs cocons, les larves se transforment en chrysalides et demeurent dans cet état, de 6 à 62 jours, suivant la température ambiante. Celles qui donnent naissance à la première génération de papillons n'y restent que très peu de temps : une douzaine de jours environ ; tandis que les larves de la deuxième génération y demeurent 45 et même 62 jours.

Les chrysalides étant devenues des papillons, ceux-ci abandonnent leurs cocons dans les premières heures de la matinée, étendent et sèchent leurs ailes qu'ils plient ensuite sur leur dos. Ils se retirent alors dans un lieu peu éclairé ou sortent de la ruche pour se réfugier dans les environs.

Leur taille et leur coloration varient suivant qu'ils viennent de larves ayant été bien ou mal nourries, ou qui se sont développées sous des températures favorables ou contraires.

Ils se montrent très agiles et s'esquivent rapidement au moindre symptôme de danger. Le soir venu, ils se mettent à voler et à envahir les ruches.

Leur vie d'insectes adultes est entièrement nocturne. Ils ne mangent rien et se livrent uniquement à la perturbation de l'espèce. Quatre à dix jours après avoir atteint le stade de papillon, les femelles, préalablement fécondées, peuvent commencer à déposer leurs œufs. La ponte suit immédiatement l'acte de fécondation et dure trois semaines ou quelques fois un peu plus.

(« Belgique apicole » G. C.)

MATÉRIEL D'EXTRACTION

Extracteurs à main, marque APILORD

Extracteurs : 4 demi-cadres Fr. 225.—
6 demi-cadres Fr. 290.—
8 demi-cadres Fr. 350.—

Etamés après fabrication, cage monobloc, engrenages nylon.

Maturateurs : 50 kg Fr. 130.—
100 kg Fr. 170.—
200 kg Fr. 270.—

Etamés après fabrication avec tamis, robinet, fond conique.

RUCHE D'OR

Case postale 7 **1462 YVONAND (VD)**

Téléphones : ✆ (021) 32 39 08
(024) 5 12 88

Livraison franco, départ YVONAND (VD)

I. - Maladies du couvain

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU COUVAIN				CARACTÈRES PARTICULIERS DES LARVES INFECTÉES		
NOM	**Aspect**	**Odeur**	**Couleur**	**Tégument**	**Consistance**	**Ecaille**
LOQUE AMÉRICAINE ou maligne (légalement contagieuse)	En mosaïque. Répartition irrégulière des alvéoles operculés, ouverts ou percés.	Colle forte de menuisier	Marron foncé	Fragile et adhérent à l'alvéole	Très filante, comme dissolution de caoutchouc	(Larve desséchée) adhérent au fond de l'alvéole
LOQUE EUROPÉENNE ou bénigne (légalement contagieuse)	Couvain ouvert	Aigre ou puante	Marron	Fragile et non adhérente à l'alvéole	Peu ou pas filante	Non adhérente
SACBROOD ou sacciforme (contagieux)	En mosaïque (irrégulièrement operculé)	Aigre peu marquée	Gris	Résistant et non adhérent (la larvesortie a l'aspect d'une outre)	Liquide	Non adhérente
MYCOSES (contagieux)	Couvain ouvert irrégulier	Sans odeur	Bleuté ou gris		Sèche et dure	Aspect de plâtre Non adhérente

Pour l'envoi à un laboratoire, prélever un morceau de 15 cm. de côté, l'envelopper de carton pour éviter l'écrasement. Toutes ces maladies doivent être signalées aux DSV et les traitements effectués d'après leurs indications, avec les produits prescrits, administrés sous leur contrôle.

II. - Maladies des abeilles

Nom	Agent	Siège	Période	Diagnostic	Traitement
DIARRHÉE	Alimentation de mauvaise qualité	Tube digestif	En cours ou en fin d'hivernage	Abdomen gonflé Ruche et rayons souillés de déjections	Nourrissement au sirop de sucre avec un désinfectant
ACARIOSE (légalement contagieuse)	Acarien (Acarapis Woodi)	Trachée	Toute l'année, particulièrement au printemps	Abeilles traînantes, ne pouvant voler Adresser au laboratoire	Déclaration officielle Traitement sur indications
NOSÉMOSE (légalement contagieuse)	Protozoaire (Nosema Apis)	Tube digestif	De mars à juin	Mortalité anormale Abdomen gonflé Adresser au laboratoire	Déclaration officielle Traitement sur indications
AMIBIASE (contagieuse)	Protozoaire (Mélifiode de malpighi)	Système urinaire	Avril et mai habituellement	Mortalité anormale Adresser au laboratoire	Désinfection par traitement indiqué par le laboratoire

Pour les examens de laboratoire, prendre, si possible, des abeilles vivantes présentant les aspects de maladie. Joindre des abeilles mortes, à part.

(« Revue française d'Apiculture », G. C.)